EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'An deux mille Vingt-Trois le Quatorze Mars, à Dix Huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de MOUHERS, sous la Présidence de Monsieur Christian ROBERT, Président.

Date de convocation : 7 mars 2023
Nombre de Délégués : 28
En exercice : 28
Présents : 27
Dont : titulaires : 26 - suppléants : 1
Est nommé secrétaire de séance : Marie-Annick BEAUFRERE

PRESENTS : ***Buxières d'Aillac :*** Didier GUENIN ; ***Cluis*** : Didier FLEURY, Mélissa PENOT, Jean-Pierre DALOT, Francis DAVIER à partir de la présentation du sujet Contrat de sécurité et convention cadre Petites Villes de Demain pendant la présentation du plan d'actions; ***Fougerolles*** : Arnaud DENORMANDIE, Philippe BAILLY à partir du sujet Présentation du GR 100; ***Gournay*** : Philippe BAZIN; ***Lys Saint Georges*** : Olivier MICHOT; ***Maillet*** : Madame Magalie BOUQUIN, Denis DESCOUX (suppléant); ***Malicornay*** : Jean-Paul BALLEREAU; ***Mers Sur Indre*** : Christian ROBERT, Jean-Marc LAFONT, Hélène BEHRA; ***Montipouret*** : Marie-Christine MERCIER, David DORANGEON; ***Mouhers*** : Barbara NICOLAS; ***Neuvy Saint Sépulchre*** : Guy GAUTRON, Cécile PLANTUREUX, Jean-Marie BOFFEL, Marie-Annick BEAUFRERE, Delphine CHAUVAT, Jean-Luc MATHEY ; ***Tranzault*** : Philippe VIAUD, Chantal HIBERT.

Absents : ***Cluis :*** Francis DAVIER jusqu'au sujet Contrat de sécurité et convention cadre Petites Villes de Demain pendant la présentation du plan d'actions, ***Gournay :*** Monsieur Bertrand SACHET excusé, ***Mers-Sur-Indre*** : 0 ; ***Montipouret*** : Mélina BARABÉ; ***Mouhers :Neuvy-Saint-Sépulchre*** : Cécile PLANTUREUX jusqu'au sujet Présentation du GR 100 introduction.

Monsieur Denis DESCOUX, délégué suppléant de la commune de MAILLET, est présent en tant qu'observateur.

*****

Délibération DEL.2023.02.10
Objet : SOUSCRIPTION d'une LIGNE de TRESORERIE

Le Conseil Communautaire,

Considérant que la convention portant ouverture d'une ligne de trésorerie de 500 000 € pour relayer l'encaissement des subventions attribuées dans le cadre des travaux de rénovation des gymnases, a pris fin le 26 janvier 2023 ;

Considérant que le versement du solde des subventions ne pourra être sollicité qu'après le paiement de la totalité des dépenses et que le versement ne pourra intervenir immédiatement,

Accusé de réception en préfecture
036-200018521-20230403-del-2023-02-10-DE
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales transposable aux EPCI,

A l'issue d'un vote ayant donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 26
Abstentions ou nuls : 0
Suffrages exprimés 26
Majorité Absolue : 14

Pour : 26
Contre : 0

Donne délégation à Monsieur le Président pour souscrire une nouvelle ligne de trésorerie dans la limite d'un montant total de 400 000 €, l'autorise à signer le contrat à intervenir et à l'utiliser en fonction de l'évolution de la situation de trésorerie de la CDC.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME,
A NEUVY-SAINT-SEPULCRE, le 30 mars 2023

Le secrétaire,
Marie-Annick BEAUFRERE

Le Président,
Christian ROBERT.

Communauté de Communes du Val de Bouzanne 36230

Communauté de Communes du Val de Bouzanne 36 NEUVY ST SEPULCRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de Communes du Val de Bouzanne 36230

Publié ou Notifié le : 03/04/2023

Le Président,

Accusé de réception en préfecture
036-200018521-20230403-del-2023-02-10-DE
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023